

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du vendredi 25 mai 2018

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT.

Présents : Hervé HERTAULT, Antoine OSTER, Louis PERDOMO, Michèle LEROY, Ludovic JOVENE, Jean-Pierre METTENDORFF, Virginie LOFFI, Thierry SANCHEZ, Christian MAUPEU

Absents / Pouvoirs : Bernard LEVEQUE pouvoir à Louis Perdomo
Claire FERTE pouvoir à Michèle LEROY
Dominique FIQUET pouvoir à Hervé HERTAULT

Absents: Jean Marc KOWALSKI, Nicolas JUMEAUX, Véronique LUSARDI

Secrétaire de séance : Christian MAUPEU.

1) **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le Conseil approuve le Compte Rendu de la précédente réunion.

2) **Droit de préemption.**

Le conseil abandonne son droit de préemption dans les ventes de maisons sises :
24 rue d'ORS
7 rue de la Croix de Roche
18 rue de La Vallée
30 rue de Roche

3) **Décision modificative**

Sur proposition du Maire, inscription au budget primitif d'une ligne non prévue pour 350 €, afin de verser une subvention aux « Restos du Cœurs » dans le cadre de la possibilité donnée aux anciens soit de faire don de la valeur de leur colis de fin d'année soit de décliner leur participation au repas de début d'année.

4) **Point sur les travaux en cours**

Place de la Mairie. L'appel d'offre est lancé auprès de quatre entreprises. L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres est prévue le mercredi 27 juin à 18h 30 et, après instruction technique du cabinet d'études, le choix des entreprises le 4 juillet à 18 h.
Les travaux devront débuter le 17 septembre prochain pour 2,5 mois.

Travaux de voirie. Le gravillonnage rue de Vaux, ruelle Moinet et Chemin du val, au titre du reste à réaliser 2017 par la CCRV, aura lieu dans le courant de l'été 2018. Suite au transfert de compétence depuis 2018 le comblement des nids de poules chemin de Nouvron et Chemin de l'Aisne sera pris en charge par la commune.

Les deux demandes de subvention dans le cadre du dispositif APV (Aisne Participation Voirie) : Bordure de la place de la mairie pour 2730 € (base 65000 €) inclus dans l'appel d'offre global, bordure rue de la vallée pour 3864 € (base 9200 €) sont acceptées.

Le maire précise qu'à l'avenir la commune mettra en place une programmation pluriannuelle des travaux de voirie dès 2019 tenant compte de l'évolution des ressources propres, des ressources externes, de la nature des travaux à engager et du calendrier des différentes tranches d'enfouissement des réseaux.

5) Programmation de travaux USEDA

L'effacement des réseaux rue de la vallée sont programmés par l'USEDA courant juin 2018.
L'USEDA demande une délibération du Conseil pour l'engagement d'une nouvelle tranche rue de la Vallée entre la rue des Masurettes et le Chemin du Val pour 9 points lumineux. Le coût total est de 138271 € dont 80674 € à la charge de la commune.

Après délibération, le conseil approuve.

6) Mission de médiation préalable

Le centre de gestion de l'Aisne propose à l'ensemble des collectivités du département de réaliser pour leur compte en cas de besoin, la mission de médiation préalable obligatoire en cas de conflit agent/collectivité avant d'ester.

Après délibération, le conseil approuve cette proposition.

7) Organisation estivale

Afin de remplacer nos deux agents techniques pour congés payés, le maire sollicite l'accord du Conseil pour leur remplacement sur les périodes concernées par deux CDD (2 x 3 semaines, prioritairement des jeunes du village).

Après délibération, le conseil approuve.

Le maire précise que, comme les années précédentes, les locaux de l'école seront mis à disposition du Foyer rural pour l'organisation du centre de loisirs. Pour 2018 : du 8 au 27 juillet.

8) PLUI

Le document de présentation des orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) spécifiques au zonage « Vallée de l'Aisne » est maintenant disponible en consultation à la mairie

Après lecture du document par le maire, aucun amendement n'est suggéré.

Le maire précise que certains ajustements réglementaires propres à la commune interviendront par la suite ; ils seront débattus en Conseil durant la phase de leur rédaction entre début juillet et fin décembre 2018.

Le calendrier prévisionnel de l'actuelle élaboration du PADD est le suivant :

31 mai de 9h30 à 16h30 à Vic sur Aisne. Permanence organisée par le bureau d'études

8 juin à 10 h. Réunion du Comité de pilotage à Villers Cotterets

22 juin à 10 h. Réunion du Comité de pilotage à Villers Cotterets pour finalisation.

5 juillet à 19h. Réunion publique à Vic sur Aisne.

28 septembre. Approbation en Conseil Communautaire.

9) Points divers

Circulation des motos sur les chemins. Le Conseil est d'accord pour installer sur les chemins donnant directement sur la voie publique des chicanes interdisant l'accès aux engins motorisés sans entraver la circulation douce. Panneaux de signalisation et arrêtés municipaux d'interdiction compléteront ce dispositif.

Foire exposition de Retz en VALOIS le 6 octobre à Villers Cotterets ouverte à 80 entreprises de la CCRV

Un nouveau **Centre de soins esthétiques** est ouvert à tous dans l'enceinte de camping

Fusion des syndicats des eaux. Le syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois va voir le jour le 1er janvier 2019. Il regroupe à ce jour dix syndicats qui ont tous donné leur accord pour fusionner. L'objectif est de rationaliser la distribution (bouclages...), de pérenniser les approvisionnements et sécuriser les besoins en crête de consommation (usine de traitement des eaux de l'Aisne...).Du fait de sa taille (33 000 habitants), le syndicat sera personne associée, de plein droit, lors du transfert de la compétence à la CCRV eau potable en 2020.

Gestion du cimetière. La CCRV propose d'introduire une gestion du cimetière dans le SIG (Système D'information géographique) de façon à gagner en ergonomie, fiabilité et traçabilité.

Mutualisations de moyens. La CCRV propose une maîtrise d'œuvre pour la consultation des entreprises dans le cadre des marchés d'entretien de voiries, des vérifications périodiques de sécurité des installations et le regroupement de certains achats.

Prochain conseil le vendredi 6 juillet à 20h30.